

# CONGRÈS PHYGITAL

Par Élisabeth Dupart-Lamblin, secrétaire générale  
Association Congrès des Notaires de France

## Un 116<sup>e</sup> Congrès des notaires de France structuré autour de nouvelles ambitions

L'année 2019 voyait se dérouler une enquête à laquelle presque 2800 personnes avaient participé. À son issue, de nouvelles ambitions ont été définies puis façonnées :

- raccourcir le format de 4 à 3 jours sur la fin de la semaine,
- réaffirmer l'exigence académique et intellectuelle du congrès, composée cette édition d'un rapport, de 6 plénières participatives et de près d'une cinquantaine de masterclass,
- imaginer un congrès ouvert qui stimule la réflexion et les débats,
- proposer un rapport ancré dans la pratique notariale, mieux diffusé, librement accessible sur le nouveau site : [www.rapport-congresdesnotaires.fr](http://www.rapport-congresdesnotaires.fr)

L'exceptionnelle période traversée par notre pays entre mars et juin a suscité une 2<sup>e</sup> vague d'innovations :

- répondre aux attentes conjuguées des concitoyens au sortir de la crise sanitaire et des professionnels de la vulnérabilité,
- inventer un congrès d'un genre nouveau associant présentiel et digital,
- mobiliser des moyens nouveaux et inédits sur le volet digital afin d'enrichir l'expérience du congressiste et d'augmenter la communication.

### Le 116<sup>e</sup> Congrès des notaires de France renforce sa dimension phygital. « Phygital » avez-vous dit ?

« Phygital » est la contraction des mots « physique » et « digital ». L'idée est d'améliorer le rayonnement de ce qui fait la richesse reconnue de notre congrès : le rapport, les propositions, les moments d'intelligence collective, l'innovation de l'exposition.

Alliant présentiel et virtuel, le phygital enrichit l'expérience du participant.

Grâce à la technologie. Il vient révolutionner notre manière de vivre le Congrès.

Il ne s'agit pas de remplacer des programmes sur place par des programmes en digital mais de permettre d'y participer physiquement ou en s'y connectant.

### Voici concrètement ce dont il s'agit :

Le congrès utilise la technologie pour proposer des badges dits intelligents porteurs d'informations telles que les manifestations auxquelles le participant est inscrit, mesurer les flux, identifier les personnes, transmettre les coordonnées des participants qui l'ont accepté aux exposants, établir les attestations de présence.

La communication en « multi-canal » s'accélère, elle aussi, grâce aux technologies de l'information. Forte de près de 50 personnes, une équipe de journalistes, de communicants et community managers s'implique, en

### Afin que chaque notaire et chaque collaborateur notarial puissent y participer.

amont, pendant et après le Congrès afin de relayer les travaux, les temps forts, les actualités des exposants sur les réseaux sociaux et autres supports d'information papier et digitaux.

Une des nouveautés de cette édition est la mise en place d'une plate-forme informatique baptisée « Espace personnel congressiste » dont nous avons imaginé des fonctions intuitives et un design esthétique. Cette plate-forme reçoit un flux d'informations diverses mises à la disposition du public inscrit préalablement.

Ce projet tire son inspiration d'une part des compétitions sportives qui ont vu découpler leur audience en proposant de vivre leur événement en présentiel ou à distance et, d'autre part, des grandes plate-formes médias telles que Netflix, Canal + ou Orange auxquelles nous avons ajouté des fonctions interactives permettant par exemple de voter les propositions à l'appel des rapporteurs.

L'intégralité des contenus y sera accessible en direct et en replay. Il suffira, par exemple, de se connecter sur « le Grand Amphithéâtre » pour suivre les 6 plénières, poser des questions aux intervenants et voter les propositions à l'appel des rapporteurs. Il sera aussi possible d'assister ou de visionner les presque 50 masterclass en appuyant sur les touches correspondantes.

Enfin, telle une vitrine, l'exposition « virtuelle » viendra valoriser les 140 exposants présents, avec lesquels il sera possible d'entrer en contact, de découvrir les offres et services spécialement mis en avant pour la durée du Congrès.

### Simplicité et ergonomie !

L'accès à la plate-forme est très simple. Il suffit d'utiliser le code personnel et unique transmis à chaque participant dans le courriel qui lui confirme son inscription. Rappelons que l'inscription peut s'effectuer en quelques minutes en ligne via [www.congresdesnotaires.fr](http://www.congresdesnotaires.fr) /rubrique S'inscrire ou Déjà inscrit ou IDNOT.

Voici l'ensemble des fonctionnalités proposées :

- L'inscription, le badge, la confirmation d'inscription, la facture, l'attestation de présence,
- L'accès au rapport, aux propositions,
- L'accès digital à l'exposition,
- L'assistance en direct aux ouvertures/clôtures/commission, masterclass,
- Les votes à distance en direct ou en différé,
- Les questions aux rapporteurs, les témoignages,
- L'accès aux 16 masterclass préenregistrées,
- La possibilité de revoir en replay quelques heures après le direct.

**La dimension présentielle reste essentielle mais ceux qui ne pourraient pas participer ne sont pas oubliés.** Ils pourront être connectés numériquement sur cette plate-forme via leur « Espace personnel congressiste » au moyen d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

Le Rapport (cf. article ci-dessous) est un autre exemple de projet phygital.



## LE RAPPORT DU CONGRÈS DÉSORMAIS OUVERT À TOUS LIBRE DE DROIT POUR UNE VALORISATION PLUS LARGE

[www.rapport-congresdesnotaires.fr](http://www.rapport-congresdesnotaires.fr), le nouveau site internet permettant à tous les professionnels d'accéder aux rapports de congrès.

Les rapports du Congrès des notaires de France sont à la fois reconnus comme un excellent vecteur d'image du notariat à l'extérieur ainsi qu'une mine d'informations juridiques pour de nombreux thèmes sociétaux. Ils sont désormais librement accessibles à tous. D'un seul format papier, il va désormais être possible de le consulter sous différentes formes interactives (site internet, PDF et réseaux interactifs).

### Quelles sont les spécificités de ce nouveau format de rapport ?

- Une publication périodique des parties saillantes.
- Un accès libre et gratuit au contenu facilité par des mots-clés, une lecture plus dynamique avec des illustrations et des liens.
- Un développement de sa communication.